

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-267 du 3 décembre 2010 portant nomination d'experts  
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : ETSM1031063S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,  
D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2010-17 du 2 février 2010 portant nomination d'experts auprès de la  
Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs  
médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2010 :  
M. FATTAL (Elias).  
M. GRIMANDI (Gaël).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 3 décembre 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT